

Mises en pratique

Les ateliers culture des journées DASCE ont proposé des mises en pratique :

- création d'une manifestation nationale culturelle
- création d'un dossier de demande d'aide pour une manifestation culturelle départementale ou régionale
- création d'un dossier de demande d'aide à la création d'une activité culturelle

Les aides culturelles étant insuffisamment connues, il a paru important d'aborder ce sujet. Les dossiers de demandes d'aides pouvant paraître compliqués, nous voulions, au-delà d'un simple rappel de leur existence, apporter une aide au montage de ces dossiers.

Suite à ces ateliers, aux nombreux échanges, aux difficultés soulevées et aux observations des participants, le groupe de travail Culture va élaborer des « fiches procédures » expliquant plus en détail le montage d'un dossier et les documents nécessaires pour le compléter. La fiche des aides culture sera également actualisée.

Domaine de La Chesnaye & formation « initiation pilotage de drones »

Une partie de l'atelier culture a été consacrée à la présentation du projet de formation « initiation au pilotage de drones »

Le film de présentation du Domaine de la Chesnaye et du musée des Ponts et Chaussées, réalisé à l'aide de drones par Mickaël Courrèges de l'ASCE 86 a été projeté.

Un autre film mettant en valeur des activités et des d'unités d'accueil a également été présenté.

L'utilisation de drones apparaît comme une nouvelle forme de communication pouvant mettre en valeur notre patrimoine et nos activités.

Un projet de formation a vu le jour. Cette formation sera proposée au Domaine de la Chesnaye, après acquisition de 3 drones par la FNASCE.

Le détail de cette formation vous sera diffusée en temps utile.

Sortie ASCE au Domaine de La Chesnaye sur une journée

Pour la saison 2026, le musée proposera sur demande des possibilités de sorties sur une journée. Des conventions ayant été signées avec d'autres musées dans l'Indre, les ASCE auront la possibilité d'organiser sur une journée des visites de musée à tarifs réduits.

Un groupe pourra faire la visite le matin , pique-niquer ou se faire livrer des repas sur place (pour ce service, le musée pourra mettre l'ASCE en contact avec un traiteur, et l'après-midi la visite de l'un des musées partenaire ou visite chez des partenaires locaux.

Pour toutes les visites, des contacts seront donnés aux ASCE.

Merci à tous les délégués culture qui ont participé à ces échanges.